

## 11.1 Exemples d'actions et réalisations de la DREAL PACA

Les actions du service énergie et logement de la DREAL visant à piloter la stratégie régionale du logement, analyser et connaître les territoires pour mieux servir les politiques locales de l'habitat, porter la politique de cohésion sociale pour la production de logements, notamment sociaux, dans un souci de développement des « bâtiments de qualité et durables », s'inscrivent plus particulièrement dans la cible 11.1 de l'Agenda 2030 de l'ONU qui vise, d'ici à 2030, à assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et à assainir les quartiers de taudis :

### Lutte contre l'habitat indigne

11.1

La DREAL anime, depuis 2005, un réseau régional regroupant les acteurs impliqués, réunis dans les pôles départementaux de la Lutte contre l'Habitat Indigne (LHI).  
Ce réseau vise à relayer la mise en œuvre de la politique prioritaire de l'Etat en matière de LHI et constitue pour les maîtres d'ouvrage une aide à la décision en matière de programmation d'études et de missions spécifiques. Il a abouti, en 2017, à l'installation dans les départements de guichets uniques de signalement.

135 000 logements potentiellement indignes en PACA

2016  
Adoption de  
34 arrêtés  
d'insalubrité

2017  
Création des  
guichets  
uniques de  
signallement



### Développement du logement social

11.1

Pour répondre aux enjeux sociaux et économiques de la région, la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) a fixé un objectif de 48 271 logements locatifs sociaux répartis sur 166 communes de la région PACA entre 2014 et 2016.  
En association avec l'Association Régionale Hlm, la DREAL a engagé une démarche de concertation des DDT(M) et DDCS, des collectivités et des organismes HLM pour définir le cadrage régional des conventions d'utilité sociale (CUS) 2018-2023.  
Elle a abouti à une feuille de route régionale sur laquelle s'appuieront les nouvelles CUS.



### Action marquante : Les rendez-vous de la rénovation énergétique

L'ensemble des acteurs de la rénovation (élus, techniciens, professionnels) en copropriété ou en maison individuelle ont été réunis à Aix-en-Provence. Cette deuxième édition des « rendez-vous », également ouverte aux particuliers, a réuni 400 participants souhaitant comprendre les enjeux et les opportunités du secteur de la rénovation énergétique, partager les dernières actualités et les retours d'expérience régionaux et rencontrer les acteurs et experts de la rénovation énergétique en PACA. Ils ont assisté à la présentation du service public de l'efficacité énergétique portée par les plateformes ainsi qu'au lancement de la marque régionale « Rénover c'est gagner » et celui de la concertation sur le Plan de rénovation énergétique des bâtiments.

185 000 logements à construire d'ici 2025

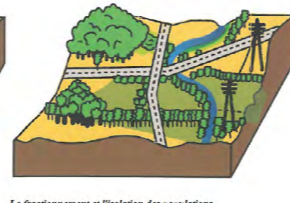
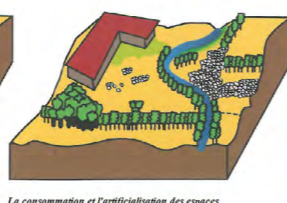
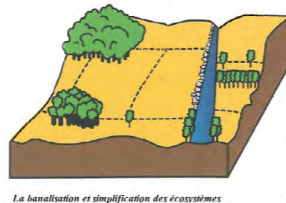
2014 – 2016  
72 arrêtés de carence

2014 – 2016  
Construction de 30 384 logements sociaux

2017  
4 séances plénières du comité régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH)

## 11.4 Exemples d'actions et réalisations de la DREAL

Dans la région PACA, territoire d'exception du point de vue des paysages et de la biodiversité avec 75% d'espaces naturels à protéger, les actions du service biodiversité eau paysage de la DREAL s'inscrivent notamment dans la cible 11.4 de l'Agenda 2030 de l'ONU qui prévoit la protection et la préservation du patrimoine naturel mondial.



### Préservation des Continuités Écologiques

11.4

La biodiversité, diversité du vivant, est essentielle à l'Homme, par la pollinisation des fruits et légumes, pour la fabrication de médicaments, pour la régulation des inondations, pour les activités de loisirs et le cadre de vie, etc.  
Pour lutter contre les facteurs d'érosion de la biodiversité (surexploitation de ressources, pollution des milieux, espèces invasives, changements climatiques), la DREAL et Conseil régional ont élaboré et mettent en œuvre le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) visant la constitution d'une Trame Verte et Bleue, outil d'aménagement du territoire et de préservation des continuités écologiques.

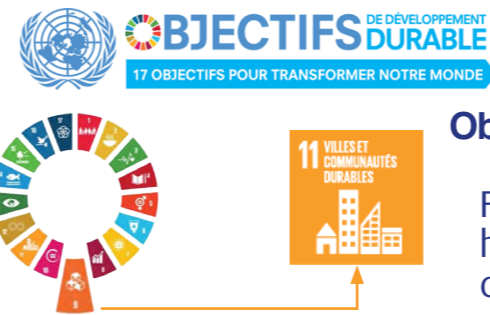
80% des plantes à fleurs sont pollinisées par les insectes pollinisateurs

Adoption du SRCE le 26 novembre 2014

26 indicateurs de suivi du SRCE

### Les objectifs simplifiés de la Trame VERTE et BLEUE en PACA

Réduire la fragmentation des habitats en maintenant et restaurant les continuités écologiques  
Permettre le déplacement des espèces  
Préparer l'adaptation au changement climatique  
Préserver les services rendus par la biodiversité  
Améliorer le cadre de vie  
Améliorer la qualité et la diversité des paysages  
Prendre en compte les activités économiques  
Favoriser un aménagement durable des territoires



## Objectif n°11 : Villes et communautés durables

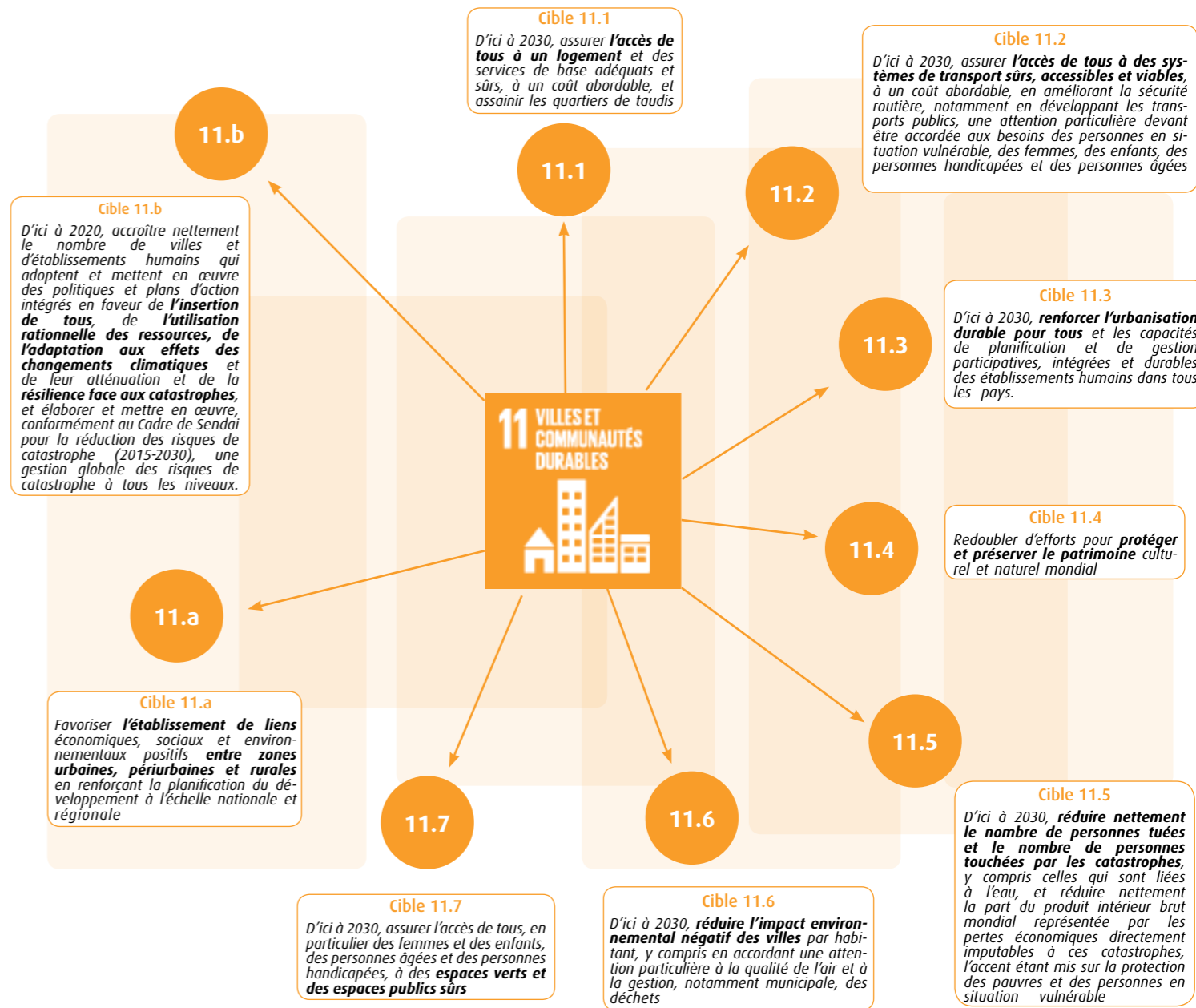
Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Dans un contexte de croissance urbaine continue sous forme d'expansion vers les périphéries et de pression sur les milieux agricoles et naturels, le développement de villes plus durables et résilientes constitue un enjeu majeur pour améliorer la qualité de vie des habitants (logement, mobilité, services), limiter la consommation d'espaces et de ressources, la détérioration de la qualité de l'air et de l'environnement et réduire la vulnérabilité des infrastructures et des personnes face aux effets des changements climatiques et aux risques de catastrophes.

La Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Provence-Alpes-Côte-d'Azur (DREAL PACA) déploie, au niveau régional, les politiques publiques du ministère de la transition écologique et solidaire (MTES) et du ministère de la cohésion des territoires (MCT), dans une optique de développement et d'aménagement durables du territoire.

Ses orientations stratégiques - Promouvoir la planification et la maîtrise du foncier pour un aménagement plus durable ; Contribuer au rattrapage en terme d'infrastructures et de mobilité durable ; Accompagner la transition énergétique et écologique ; Déployer une dynamique de construction et de rénovation du logement, notamment social, adaptée aux besoins ; Poursuivre la baisse des émissions polluantes et inverser la tendance en matière de vulnérabilité aux risques de toute nature en particulier aux risques technologiques ; Anticiper le changement climatique et s'y adapter au mieux - s'accordent avec l'objectif de développement Durable n°11 (ODD 11) qui vise à rendre les villes accessibles à tous, résilientes et durables à travers notamment d'actions en faveur du logement social (Cible 11.1), de planification d'une urbanisation intégrée, durable et capable de faire face à des événements liés aux risques naturels et technologiques (Cibles 11.3 11.5, 11.a et 11.b), d'adaptation aux changements climatiques (Cible 11.b), etc.

Au travers d'exemples concrets – et sans recherche d'exhaustivité, cette plaquette explicite l'action au quotidien de la DREAL contribuant à l'atteinte des cibles de l'ODD 11 de l'Agenda 2030 de l'ONU.



## 11.3 11.b Exemples d'actions et réalisations de la DREAL PACA

Les actions du service prévention des risques et des unités départementales de la DREAL visant à réduire le risque en cas d'incidents ou accidents d'infrastructures (canalisations, barrages, installations classées pour la protection de l'environnement, etc.) et la maîtrise concomitante de l'urbanisation à proximité contribuent à la résilience face aux catastrophes et une urbanisation maîtrisée et durable.

Ces actions s'inscrivent plus particulièrement dans les cibles 11.3 et 11.b de l'Agenda 2030 de l'ONU qui visent à renforcer l'urbanisation durable, à l'adapter aux effets des changements climatiques et aux risques de catastrophe à tous les niveaux.

**Maîtriser l'urbanisation à proximité des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques**

La DREAL, en lien avec les DDT(M), instruit les études de dangers des canalisations, informe les collectivités et propose au Préfet la mise en place de servitudes d'utilité publiques permettant d'encadrer la construction ou l'extension d'établissements recevant du public et d'immeubles de grande hauteur limitant ainsi l'exposition des riverains aux risques occasionnés par ces canalisations.



Rupture d'un gazoduc (USA, 2010)

301 communes concernées en PACA

5000 km de canalisations suivies

**Maîtriser l'urbanisation vis-à-vis du risque minier**

Parce que la fermeture des anciennes exploitations minières n'induit pas automatiquement la disparition définitive des risques et des nuisances qui en résultent (aléas miniers tels que l'effondrement, l'affaissement, le glissement, l'émanation de gaz de mine...) susceptibles de porter atteinte à la sécurité des personnes, des biens et/ou de perturber l'utilisation des terrains concernés, la DREAL :

- informe les collectivités de l'aléa minier pour l'aménagement de leur territoire à travers un Porter-A-Connaissance (PAC)
- élabore des Plans de Prévention des Risques Miniers (PPRM) réglementant l'urbanisation et de l'aménagement du territoire dans des zones exposées aux risques.

160 communes en PACA comportant des vides souterrains d'origine minière

8 PPRM en cours de prescription sur le « Bassin de Provence »

2017 PAC « Bassin de Provence »

**Assurer la sécurité des ouvrages hydrauliques pour la préservation de l'accès à la ressource en eau et la protection des populations situées à l'aval**

Les ouvrages hydrauliques (digues, barrages, ouvrages de protection contre les inondations, ouvrages de retenue d'eau) font l'objet d'analyses techniques et de contrôles réguliers par la DREAL visant à assurer une détection précoce des insuffisances susceptibles de conduire à une défaillance, à élaborer les mesures réglementaires adaptées pour remédier à ces insuffisances et à prendre les mesures conservatoires nécessaires à la sauvegarde des personnes et des biens.

140 barrages en PACA

136 contrôles en 2017

2000 km de digues en PACA

6 suivis de travaux sur les ouvrages en 2017

6 instructions de dossiers de modifications d'ouvrage en 2017

**Maîtrise de l'urbanisation face au risque d'accident industriel majeur**

Le service prévention des risques et les unités départementales de la DREAL élaborent, en lien les Directions Départementales des Territoires, et après échanges avec les différentes parties prenantes (riverains, industriels, élus), des Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) autour des établissements de la région, présentant des risques d'accidents majeurs dits SEVESO seuil haut. L'élaboration du PPRT vise à réduire les risques à la source puis le cas échéant, à prescrire des mesures foncières et des travaux.

30 mars 2018  
Approbation du PPRT de la zone industrielle Est de Fos sur mer après 7 ans d'instruction et d'études techniques

27 PPRT à réaliser dont 22 approuvés

3000 logements ou activités économiques impactés par des mesures foncières ou des travaux de réduction de la vulnérabilité

### Action marquante : Barrage de Bimont

Après avoir réalisé l'analyse technique du dossier de modification en vue du confortement du barrage de Bimont, le Service Prévention des Risques de la DREAL est entré, en 2017, dans la phase de suivi des travaux menés sur cet ouvrage de 87 mètres de hauteur et 180 mètres de long.

Les travaux de réhabilitation, nécessitant un investissement de 20 millions d'euros, devront permettre à leur terme de remonter la cote du plan d'eau afin de prévenir l'impact des éventuels changements climatiques sur l'approvisionnement en eau du territoire.



Barrage de Bimont

## 11.3 11.5 11.b Exemples d'actions et réalisations de la DREAL PACA

Les actions du service connaissance aménagement durable et évaluation de la DREAL, porteur des politiques liées à l'aménagement durable des territoires, avec une vision prospective intégrant tous les aspects du Développement Durable et veillant à l'intégration des préoccupations environnementales dans les choix de développement et d'aménagement des acteurs du territoire régional, s'inscrivent plus particulièrement dans les cibles 11.3, 11.5 et 11.b de l'Agenda 2030 de l'ONU.

**Atelier des Territoires**

L'atelier des territoires est une démarche de co-construction, copilotée par la DREAL et les DDT(M), visant à favoriser l'émergence de projets de territoire et associant l'État, les collectivités, les acteurs publics et privés de l'aménagement, le milieu associatif... Ces ateliers permettent l'élaboration d'un projet d'urbanisme et de développement durable d'un territoire, en s'inscrivant dans la cible 11-3 - « Urbanisme durable » de l'Agenda 2030 de l'ONU, et selon les thématiques traitées dans les cibles 11-5 et 11-b en réduisant l'exposition d'un territoire aux risques et en favorisant son adaptation aux effets du changement climatique.

2015  
Basse vallée de l'Argens  
→ Risque inondation

2016  
Avignon Sud  
→ Paysages

2017  
Terre de Provence et Grand Avignon  
→ Projets agricoles



En cours  
Métropole Aix Marseille Provence  
→ Imperméabilisation des sols

**La labellisation Ecoquartier**

La labellisation «EcoQuartier», accordée au niveau national, vise à promouvoir et à reconnaître l'émergence de projets d'aménagement de qualité, conçus et réalisés autour de 20 engagements que la collectivité s'engage à respecter tout au long de sa démarche en signant la charte Ecoquartier. La DREAL, accompagnée de référents en DDT(M) et du Cerema, encourage l'adhésion des collectivités à la démarche, les accompagne et les conseille tout au long du processus.

La DREAL organise, en outre :

- deux fois par an, le club régional Ecoquartiers permettant aux porteurs de projet de partager leurs expériences et de poursuivre leur formation.
- annuellement, la commission régionale qui formule un avis sur chaque projet candidat au label national.

Par l'approche globale qu'elle sous-tend, la démarche Ecoquartier s'inscrit dans plusieurs des cibles de l'ODD 11, au premier rang desquelles la 11-3 visant à renforcer l'urbanisation durable et la 11-b visant à une utilisation rationnelle des ressources, à l'adaptation au changement climatique et aux risques.



4 niveaux de labellisation

41 collectivités signataires de la Charte Ecoquartiers

12 projets labellisés



Cartographie de l'Atelier des territoires d'Avignon Sud